

Catalogue de formations

2026



ENIPSE

FORMATION SANTÉ & PRÉVENTION

ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION
EN PRÉVENTION ET SANTÉ

www.enipse.fr

Le mot du directeur

Depuis 1990, notre association s'est engagée à répondre aux enjeux de santé publique en s'inspirant des luttes communautaires contre le VIH/SIDA. Forte de son expertise de terrain et de son ancrage dans la santé communautaire, notre mission a évolué pour répondre aux besoins croissants en matière de prévention, d'accompagnement et de formation professionnelle.

Nos formations s'articulent autour de thématiques clés :

- **Réduction des risques et dépistage (TROD VIH, VHB, VHC, Syphilis)** : pour renforcer les capacités à mener des actions de prévention et d'accompagnement médical.
- **Santé sexuelle et counseling** : pour améliorer l'écoute et les relations d'aide, favoriser l'inclusivité et développer des techniques d'entretien adaptées.
- **Notions de genre et accueil inclusif des personnes LGBTQIA+** : pour sensibiliser, former et encourager des pratiques professionnelles respectueuses des diversités.
- **Entretien motivationnel** : pour accompagner les changements comportementaux et renforcer l'autonomie des publics.

Notre programme de formation est coordonné par Richard De Wever et porté par une équipe pluridisciplinaire dont les membres possèdent des expertises métiers variées et complémentaires. Ils sont issus des champs de la santé, de la psychologie, de la prévention et de l'accompagnement social, avec une expérience reconnue auprès des publics cibles que nous accompagnons. Ces professionnels maîtrisent les enjeux spécifiques des populations LGBTQIA+, des jeunes en situation de précarité, ou encore des personnes vivant avec le VIH, et adaptent chaque formation aux besoins réels des participants.

Nos formations ne sont pas uniquement des espaces d'apprentissage théorique : elles favorisent l'échange, la pratique et l'adaptation aux réalités de terrain. Grâce à une approche sur mesure, nous nous engageons à répondre aux besoins spécifiques de vos équipes et des publics que vous accombez.

Ces sessions, portées par une équipe mobilisée et engagée, s'appuient sur une conviction forte : chaque formation est une opportunité de bâtir un environnement plus inclusif, plus compétent et plus humain.

Merci de votre confiance et de votre engagement à nos côtés pour contribuer à un impact positif et durable.

Sylvain GUILLET, directeur national

En 2025



188

personnes formées



96 %

de taux de satisfaction

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATION INITIALE D'HABILITATION

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)



OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur le VIH, les hépatites virales et la syphilis.
- Renforcer ses capacités à mener des entretiens de prévention et de Réduction Des Risques.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir réaliser des TROD VIH, VHB (Hépatite B), VHC (Hépatite C) et Treponema pallidum (syphilis).

4 jours (2 x 2 jours) soit 28 h

Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

5 400 € (+ 60€/personne pour le matériel d'entraînement + frais de déplacements de l'intervenant-e)

formation@enipse.fr

06 78 98 16 81

Devis personnalisé sur demande



PUBLIC

Personnel, salariés ou bénévoles exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).



PRÉ-REQUIS

Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.



CONTENU

- Connaissances sur le VIH et les hépatites virales : épidémiologie, mode de transmission, évolution, prévention, RDR, prise en charge, traitements
- Fondements du Counseling – Relation d'Aide
- Entretien en santé sexuelle TROD
- Pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique : conditions d'hygiène, protocole, lecture des résultats, documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant-e-s
- Supports fournis aux participant-e-s
- Un certificat de formation est délivré après en avoir suivi son intégralité



INTERVENANT·E·S

Formateur-trice-s ENIPSE

Formation conforme à l'arrêté du 13 mai 2024 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2), des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB) et par la bactérie Treponema pallidum (syphilis), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

EXTENSION D'HABILITATION

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) VHB et/ou VHC et/ou syphilis



PUBLIC

Personnel, salariés ou bénévoles exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).



PRÉ-REQUIS

- Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.
- Être habilité.e à la réalisation des TROD VIH pour l'extension VHC ou VIH et VHC pour l'extension VHB ou VIH, VHC, VHB pour l'extension syphilis.



CONTENU

- Connaissances médicales, épidémiologie, modes de transmission, évolution, prévention RDR, prise en charge, traitements
- Déroulé de l'entretien TROD combiné VIH, VHB, VHC et syphilis pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique combiné et lecture des résultats
- Documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant-e-s
- Supports fournis aux participant-e-s
- Un certificat de formation est délivré après en avoir suivi son intégralité



INTERVENANT·E·S

Formateur-trice-s ENIPSE

Formation conforme à l'arrêté du 13 mai 2024 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2), des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB) et par la bactérie Treponema pallidum (syphilis), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

FORMATION

Conduite d'un entretien de prévention & initiation aux techniques de la relation d'aide « Counseling »



OBJECTIFS

- Se familiariser aux fondamentaux de l'Approche Centrée sur la Personne (ACP).
- Développer ses compétences pour mener des entretiens.
- S'approprier les postures et techniques favorisant une relation d'aide.
- Acquérir les compétences nécessaires à la pratique de l'écoute active.

⌚ 4 jours (2 x 2 jours) soit 28 h
👤 Groupe de 6 à 15 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

- ⌚ Sur toute la France et territoires ultra-marins
- € 5 400 € (+ frais de déplacements de l'intervenant-e)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande



PUBLIC

Toutes personnes amenées à conduire des entretiens auprès de tous publics.



PRÉ-REQUIS

Aucun.



CONTENU

- Différentes formes et niveaux d'entretiens
- Différents modes d'écoute
- Entretien centré sur la personne
- Historique du counseling
- Attitudes et postures du Counseling
- Techniques du Counseling
- Bénéfices à mener ce type d'entretien



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Supports fournis aux participant-e-s
- Un certificat de formation est délivré après en avoir suivi son intégralité



INTERVENANT·E·S

Formateur-trice-s ENIPSE

En fonction du niveau des participant-e-s et de vos besoins, le format de cette formation peut être réadapté.

FORMATION

Notion de genre et accueil inclusif des personnes LGBT+



PUBLIC

Tout public.



PRÉ-REQUIS

Aucun.



CONTENU

- Identifier ses représentations sur la notion de genre
- Comprendre les enjeux de la construction identitaire des personnes LGBT+ : différence entre orientations sexuelles et romantiques, identité et expressions de genre
- Découvrir et intégrer une approche affirmative et transaffirmative, centrée sur la reconnaissance, le respect et la valorisation des vécus et des identités des personnes LGBT+, en particulier des personnes trans et non binaires
- Se familiariser avec le vocabulaire inclusif et respectueux, favorisant une communication non stigmatisante et bienveillante
- Identifier les postures et attitudes professionnelles permettant un accueil et un accompagnement inclusifs, sécurisants et respectueux de l'autodétermination des personnes
- Évaluation des acquis de connaissances.



OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes LGBT+.
- Mettre en place un environnement bienveillant, inclusif et non jugeant.
- Comprendre les dynamiques psychosociales et les enjeux spécifiques rencontrés par les personnes LGBT+.
- Accompagner les personnes dans leurs parcours de vie en valorisant leur autodétermination et en soutenant leur qualité de vie.
- Renforcer ses compétences professionnelles pour lutter contre les préjugés et les discriminations des personnes LGBT+.



⌚ 1 jour soit 7 h
👤 Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

- ⌚ Sur toute la France et territoires ultra-marins
- € 1 350 € (+ frais de déplacements du/des intervenant-e-s)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande



INTERVENANT·E·S

Formateur-trice-s ENIPSE

FORMATION

Formation à l'entretien motivationnel



OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel et leur application dans différents contextes.
- Développer des compétences pratiques et relationnelles en matière de communication pour faciliter le changement comportemental.
- Maîtriser les techniques clés de l'entretien motivationnel (écoute active, reformulations, questions ouvertes, etc.).
- Renforcer la capacité à gérer l'ambivalence et à encourager l'autonomie chez les usagers, valoriser, savoir donner des conseils, etc...

⌚ 2 jours soit 14 h

👤 Groupe de 6 à 15 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

📍 Sur toute la France et territoires ultra-marins

💶 2 700 €
(+ frais de déplacements de l'intervenant-e)

formation@enipse.fr

06 78 98 16 81

Devis personnalisé
sur demande



PUBLIC

Toutes personnes amenées à conduire des entretiens auprès de tous publics.



PRÉ-REQUIS

Maîtrise des notions de base du counseling et de l'écoute active.



CONTENU

- Présentation de l'entretien motivationnel (EM)
- Les cycles du changement
- Les 4 processus Fondamentaux de l'EM
- Les principes de base
- La motivation
- Les compétences essentielles
- Repérer le discours changement et/ou maintien
- La résistance



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Supports fournis aux participant-e-s
- Un certificat de formation est délivré après en avoir suivi son intégralité



INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE



RICHARD DE WEVER

Coordinateur national et délégué régional de l'ENIPSE en région PACA, coordonne le pôle formation depuis sa création. Il aime transmettre ses compétences et partager son expérience de terrain. Également coach et sophrologue, il attache beaucoup d'importance aux capacités et ressources de l'être humain.

CORALINE DELEBARRE

Psychologue et sexologue à Paris. Elle intervient auprès de professionnel.le.s, de bénévoles associatifs socio médicaux et dans des formations post universitaires. Elle est également coordinatrice du projet « Tomber la Culotte ».



DAVID BROCAS

Délégué régional ENIPSE Nouvelle Aquitaine et formateur en relation d'aide, counseling et TROD. Diplômé en sciences humaines et coach professionnel, la transmission, l'adaptation et la pédagogie sont au cœur de ses engagements dans la formation professionnelle.



NAJAH AL BAZZOU

Psychologue et sexologue, coordinatrice du dispositif CeSaMe ENIPSE en Occitanie, elle met son expertise professionnelle et son engagement au service de l'accompagnement des publics et de la promotion de la diversité. Son action vise à renforcer l'inclusion et à sensibiliser aux enjeux liés aux personnes LGBT+.



VIVIEN LUGAZ

Psychologue de la prévention et chargé de mission au sein de l'ENIPSE. Pour lui, une formation est un moment où formateur-trice et participant-e-s sont égaux. « C'est avant tout un moment de partage durant lequel le sourire et la suspension du jugement sont de mise. »



PRISCILLA JERMINI

Psychologue clinicienne à Lyon, elle anime des permanences de santé mentale auprès des personnes LGBT+ et coordonne le « Réseau Psy ENIPSE » au national. Elle forme les professionnel-le-s pour un accueil et un accompagnement plus inclusif de leurs publics.



DAVID FRIBOULET

Psychothérapeute agréé ARS et sexologue, diplômé en éducation thérapeutique du patient, coordinateur du CeSaMe ENIPSE Paris/IDF. Il exerce en libéral et au sein de l'Institut Alfred Fournier à Paris comme sexologue au CeGIDD et comme animateur d'ETP pour les personnes vivant avec le VIH suivies au centre de santé.



Formation sur-mesure

LA FORMATION QUE VOUS RECHERCHEZ
NE SE TROUVE PAS DANS CE CATALOGUE ?

Voici comment faire :

- Vous nous contactez, nous échangeons avec vous sur vos objectifs, vos contraintes, vos attentes et en fonction, nous vous confirmerons notre compétence sur la thématique.
- Nous construirons ensemble un module personnalisé en fonction de vos attentes, de vos besoins, de vos objectifs et du profil de vos participant-e-s, tout en tenant compte de votre environnement. En parallèle nous rechercherons l'intervenant-e qui correspond le mieux à ce projet de formation.
- Nous vous ferons parvenir une proposition concernant toutes les informations nécessaires pour faire votre choix. Nous resterons disponibles pour échanger, modifier, affiner votre projet jusqu'à une complète adéquation.
- Si la proposition est conforme et que le format vous convient, vous recevrez une convention de formation qui vous permettra la prise en charge de tout ou en partie de la prestation par votre organisme financeur.
- Dès votre accord, l'intervenant-e s'attellera à l'organisation et à l'animation de l'intervention.



Ils nous font confiance

- Médecins Du Monde Charleroi
- Médecins Du Monde Nancy
- Médecins Du Monde Bruxelles
- Médecins Du Monde Lyon
- Médecins Du Monde Toulouse
- Médecins Du Monde Bordeaux
- Médecins Du Monde Guyane
- Secours Populaire Toulouse
- COREVIH Grand-Est
- Griselidis Toulouse
- SUMPPS Nice
- CeGIDD St Antoine Paris
- CeGIDD de Lens
- Centre Hospitalier de Valence
- CSAPA de Valence
- Centre LGBT de Normandie
- DASES PARIS
- Planning Familial Ardèche
- Fondation Le Refuge
- CNFTP Corse
- Entr'Aides LimogesS
- Planning Familial 13
- Sid'Accueil Normandie
- Centre LGBT de Caen
- CAARUD Sleep'In
- Fiertés Colorées Rouen
- MECS - Les terres rouges 34
- COREVIH PACA EST
- COREVIH Nouvelle Aquitaine
- L'AP-HM Les Baumettes
- Nouvelle Aube
- Mairie de Valence



Notre approche de la différence

Nous sommes toutes, tous UNIQUE parce que différent.e.s, c'est ce qui fait notre richesse. Parfois, cette différence fait que certaines choses deviennent un peu plus difficiles sans aide ou adaptation spécifique.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous signaler lors du recueil de vos besoins si vous ou l'une des personnes que vous souhaitez inscrire rencontrez une difficulté ou un handicap particulier afin d'étudier ensemble cette demande et nous permettre de rechercher une solution.

Nous veillons attentivement à l'accès PMR dans les lieux où nous réalisons nos formations, et nous nous engageons à adapter nos approches pédagogiques pour les personnes souffrant d'un léger handicap après étude de faisabilité.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. REMplacements / ANNULATIONS / REPORTS

1.1. Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

1.2. Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.

Pour les stages intra-entreprises et pour les stages inter-entreprises, une annulation intervenant plus de 21 jours ouvrés avant le début de la formation ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenante entre 20 et 15 jours ouvrés avant le début de la formation donne lieu à une facturation égale à 30 % du montant de la convention. Une annulation intervenant moins de 14 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

1.3. L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

ENIPSE informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

2. RÈGLEMENT DE LA FORMATION

2.1. Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.

2.2. En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

3. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET/OU DU COCONTRACTANT DE L'ORGANISME DE FORMATION

3.1. Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de ENIPSE, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de ENIPSE.

3.2. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

3.3. Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

4 MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

5. ACCEPTATION DES CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise.

6. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que les informations à caractère personnel communiquées à ENIPSE en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de ENIPSE pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par courriel ou par courrier adressé à ENIPSE.

7. COMMUNICATION

Le Client autorise expressément ENIPSE à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

8. LOI APPLICABILI

Les Conditions Générales et tous les rapports entre ENIPSE et ses clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société ENIPSE qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

9. ÉLECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par ENIPSE à son siège social au 5 rue Pierre au Lard - 75 004 PARIS.

ENIPSE FORMATION
5 RUE PIERRE AU LARD • 75 004 PARIS
06 78 98 16 81 • formation@enipse.fr

www.enipse.fr/nos-formations



Qualiopi 
processus certifié

 REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

ENIPSE
FORMATION

SANTÉ &
PRÉVENTION

ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION
EN PRÉVENTION ET SANTÉ

www.enipse.fr

Association Loi 1901
Organisme de formation n° 11 75 54994 75
SIRET n° 38897174900071 • Code APE n°88.99B